

LE TRAIT D'UNION

volume 45, numéro 01; Janvier 2020



RBQ: 8344-2053-11

CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

Rémy Thériault
229, avenue Gilles-Picard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.

Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C GOL-2G0



Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 janvier 2020



Conseil d'administration

Présidente :	Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente :	Angèle Dionne 492-9690
Trésorière :	Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire :	Claudette Rivard 492-1612
Directrice :	Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Conseil municipal
Myrtha St-Pierre
Élèves de l'école
Raphaëlle Paradis
Club Lions
Ghislaine Gagné

Constance Gagné
Réjean Joseph
Fabrique Saint-Bruno
Angèle Dionne
KamourAction

Sommaire :

Page 3 : Ébranché
Page 4-9 : Chronique municipale
Page 10 : Biblio
Page 11 : 50 ans et plus - Club les Belles Pistes
Page 12 : Chronique littéraire
Page 13 : Chronique culinaire
Page 14 : Fabrique - Atelier de céramique
Page 15 : Familiprix
Page 16 : Centre-femmes - Loterie Lions
Page 17 : Sur ses pas et ses gestes - Le sel utile
Page 18 : Horaire d'ouverture
Page 19-20 : Commanditaires



Saviez-vous que?

SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

L'ÉBRANCHÉ ! DU PRÊT-À-CAMPER UNIQUE



À l'automne 2015, L'Ébranché! ouvrait officiellement ses portes. Situé sur le rang du Nord à Saint-Bruno-de-Kamouraska, L'Ébranché! propose différents hébergements insolites en forêt. Le site doit sa popularité à sa variété de prêt-à-camper unique au pays. Différentes options sont possibles comme la yourte perchée, le wigwam, le tepee revisités, le refuge ou le camping sauvage. La yourte perchée est une habitation traditionnelle nomade qui combine charme et rusticité. Perchée à 10 mètres du sol, elle permet d'admirer la nature qui nous entoure.

Le wigwam était une habitation construite par les Amérindiens semi-nomades d'Amérique du nord. Elle a été revisitée afin de lui donner une apparence moderne. Elle est munie d'une grande fenestration qui permet d'observer les étoiles avec un confort optimal.

Le tepee était une habitation construite par les tribus nord-amérindiennes. Abri très ingénieux par sa forme, il est facile d'y conserver sa chaleur. Elle offre une expérience unique avec ses grandes fenêtres.

Quant à lui, le refuge est un camp rustique idéal pour les adeptes de nature et de tranquillité pour des moments en famille ou entre amis. Finalement, que vous soyez seul ou plusieurs, le camping sauvage vous permettra de retrouver un havre de paix pour être en contact avec la nature.

L'Ébranché! vous simplifie la vie en incluant tout le matériel nécessaire pour votre séjour, dont de l'eau potable et du bois de chauffage. Le site propose aussi un magnifique sentier pour la randonnée et la raquette. L'accès au sentier est gratuit pour tous et les chiens sont les bienvenus.

Une expérience 4 saisons unique s'offre à vous!

[L'Ébranché](#)

[Le Kamouraska](#) | [MRC de Kamouraska](#) | [Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska](#) | [Camping Québec](#) |

Source: Facebook Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska



Chronique municipale

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2019

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 décembre 2019 à 20 h 00 à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{mes} VALÉRIE BOURGOIN, JULIE NADEAU, MM. GILLES BEAULIEU, ANDRÉ CARON, PHILIPPE MORNEAU-HARDY ET MICHEL FERLAND** formant quorum sous la présidence du maire.

2019-12-161 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-12-162 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019

2019-12-163 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

Attendu que la lecture de la liste des dépenses incompressibles, des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2019, totalisant une somme de 76 649,30 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 76 649,30 \$.

2019-12-164 SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA)

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve les dépenses d'un montant de 20 000,00 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

2019-12-165 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLET AU MONTANT DE 716 200 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 16 DÉCEMBRE 2019

Attendu que conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska souhaite emprunter par billets pour un montant total de 716 200 \$ qui sera réalisé le 16 décembre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2008-133	716 200 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Attendu que conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2008-133, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 décembre 2019;
2. les intérêts seront payables semiannuellement, le 16 juin et le 16 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020	38 200 \$	
2021	39 400 \$	
2022	40 700 \$	
2023	41 900 \$	
2024	43 200 \$	(à payer en 2024)
2024	512 800 \$	(à renouveler)

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2008133 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 décembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2019-12-166 ACCEPTATION DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE REFINANCEMENT D'UN BILLET AU MONTANT DE 716 200 \$

Date d'ouverture :	9 décembre 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	16 décembre 2019
Montant :	716 200 \$		

Soumissions pour l'émission de billets

Attendu que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 16 décembre 2019, au montant de 716 200 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1. FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

38 200 \$	2,10000 %	2020
39 400 \$	2,20000 %	2021
40 700 \$	2,25000 %	2022
41 900 \$	2,35000 %	2023
556 000 \$	2,40000 %	2024

Prix : 98,44000 Coût réel : 2,75900 %

2. CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA

38 200 \$	2,76990 %	2020
39 400 \$	2,76990 %	2021
40 700 \$	2,76990 %	2022
41 900 \$	2,76990 %	2023
556 000 \$	2,76990 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,76990 %

3. BANQUE ROYALE DU CANADA

38 200 \$	2,83000 %	2020
39 400 \$	2,83000 %	2021
40 700 \$	2,83000 %	2022
41 900 \$	2,83000 %	2023
556 000 \$	2,83000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,83000 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska

accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 16 décembre 2019 au montant de 716 200 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2008-133. Ces billets sont émis au prix de 98,44000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2019-12-167 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. JEAN-CLAUDE CARON POUR L'OUVERTURE D'UNE PARTIE DU CHEMIN GUÉRETTE PENDANT LA SAISON HIVERNALE 2019-2020

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska abroge la résolution portant le numéro 2019-11-151 adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 4 novembre 2019;

QUE suite à la réception de la demande d'ouverture de route accompagnée de la preuve d'assurance requise tel que mentionné à l'Article 5 du Règlement municipal No 120-2004, la Municipalité autorise M. Jean-Claude Caron à ouvrir une partie du chemin Guérette, et ce jusqu'au lot 5 727 404 pour la saison hivernale 2019-2020;

QU'à l'extrémité, le chemin devra être ouvert en pente douce, afin qu'il soit sécuritaire pour la circulation des VTT et des motoneiges.

QUE la Municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route ci-haut mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant.

QU'une copie du Règlement ci-haut mentionné accompagne cette résolution afin que le contenu de l'Article 5 soit respecté.

2019-12-168 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. GILBERT CHAMBERLAND POUR L'OUVERTURE DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE PENDANT LA SAISON HIVERNALE 2019-2020

Il est proposé par M. Philippe Morneau Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE suite à la réception de la demande d'ouverture de route accompagnée de la preuve d'assurance requise tel que mentionné à l'Article 5 du Règlement municipal No 120-2004, la Municipalité autorise M. Gilbert Chamberland à ouvrir le chemin de la Rivière, et ce jusqu'au lot 6 293 237 pour la saison hivernale 2019-2020

QU'à l'extrémité, le chemin devra être ouvert en pente douce, afin qu'il soit sécuritaire pour la circulation des VTT et des motoneiges.

QUE la Municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route ci-haut mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant.

QU'une copie du Règlement ci-haut mentionné accompagne cette résolution afin que le contenu de l'Article 5 soit respecté.

2019-12-169 DEMANDE D'AUTORISATION DE GROUPEMENT FORESTIER DE KAMOURASKA INC. POUR L'OUVERTURE DE LA ROUTE MANIE, RANG 5 OUEST ET LA TRAVERSE LAPOINTE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE suite à la réception de la demande d'ouverture de route accompagnée de la preuve d'assurance requise tel que mentionné à l'Article 5 du Règlement municipal No 120-2004, la Municipalité autorise le Groupement forestier de Kamouraska Inc. à ouvrir le chemin de la route Deschênes jusqu'à la traverse à Meunier, de la route de la Rivière-Manie vers le 5^e rang Ouest jusqu'au lot 5 726 474 et la traverse Lapointe pour la saison hivernale 2019-2020;

QU'à l'extrémité, le chemin devra être ouvert en pente douce, afin qu'il soit sécuritaire pour la circulation des VTT et des motoneiges.

QUE la Municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route ci-haut mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant.

QU'une copie du Règlement ci-haut mentionné accompagne cette résolution afin que le contenu de l'Article 5 soit respecté.

**2019-12-170 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ
EN PROVENANCE DU FONDS CARRIÈRES / SABLIERES**

Attendu que le coût des travaux réalisés dans le rang Sainte-Barbe en 2018 était de 417 834,31 \$;

Attendu que la TECQ 2014-2018 a subventionné le coût des travaux à la hauteur de 411 187,00 \$;

Attendu qu'il reste une différence de 6 647,31 \$ à payer;

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise de prendre la différence de 6 647,31 \$ dans le fonds carrières/sablières.

**2019-12-171 AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS
NON AFFECTÉ POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

Attendu que les dépenses effectuées pour la réfection de la toiture de l'Édifice municipal totalisent 30 553,88 \$ taxes incluses;

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve la dépense de 30 553,88 \$ et que ce montant soit pris à même le surplus non affecté et que les écritures comptables nécessaires soient effectués.

**2019-12-172 AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS
NON AFFECTÉ POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS
LA CUISINE AU DEUXIÈME ÉTAGE DE L'ÉDIFICE MU-
NICIPAL**

Attendu que les dépenses effectuées pour les travaux de mise en forme de la cuisine au deuxième étage de l'Édifice municipal totalisent 2 150,68 \$ taxes incluses;

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin

Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve la dépense de 2 150,68 \$ et que ce montant soit pris à même le surplus non affecté et que les écritures comptables nécessaires soient effectués.

**2019-12-173 AFFECTATION D'UN SOLDE DISPONIBLE
EN PROVENANCE DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR
LA BORNE SÈCHE**

Attendu que la municipalité a un montant disponible à l'intérieur de la réserve financière pour la borne sèche;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité s'approprie d'un montant de 3 000,00 \$ à même la réserve financière ci-haut mentionnée et que ce montant soit affecté exclusivement à la taxation 2019 pour la borne sèche.

**2019-12-174 DON DE 7 500 \$ RECU DU COMITÉ DU 125^E
ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Attendu que le comité du 125^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska désire remettre un don de 7 500 \$;

Attendu que le comité du 125^e anniversaire désire distribuer aux différents comités de la façon suivante :

- * Comité municipal de la bibliothèque : 1 000 \$
- * Comité municipal d'embellissement : 1 500 \$
- * Comité municipal des loisirs : 4 000 \$

Et qu'un montant de 1 000 \$ soit réservé et affecté pour la salle multidisciplinaire.

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte le don de 7 500 \$ en effectuant les écritures comptables des affectations nécessaires pour les comités ci-haut mentionnés ainsi que pour la salle multidisciplinaire.

QUE le conseil municipal remercie la grande générosité du comité du 125^e anniversaire de notre municipalité.

**2019-12-175 PROJET DE LOI SUR LA GOUVERNANCE
SCOLAIRE**

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande au Gouvernement du Québec de sursoir à sa décision d'abolir les élec-

tions scolaires et les commissions scolaires pour procéder à une vaste consultation sur l'avenir de l'éducation au Québec et du meilleur mode de gouvernance pour assurer la réussite scolaire;

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à :

M. François Legault, premier ministre du Québec;

M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieure;

Madame Marie-Ève Proulx, députée de Côte-du-Sud

Monsieur Bernard Généreux, député Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup;

M. Alain Fortier, président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

2019-12-176 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE M^{me} Julie Nadeau soit nommée maire suppléante pour l'année 2020 et soit entre autres, autorisée à remplacer le maire pour les réunions de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska ainsi que pour les réunions à la MRC de Kamouraska et à signer les documents au nom du maire.

2019-12-177 CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE POUR LA SAISON HIVERNALE 2019-2020

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Richard Caron, maire et M^{me} Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe, à signer le contrat avec la personne qui sera responsable de l'entretien et de la surveillance pendant les heures d'ouverture de la patinoire selon l'horaire qui sera établi et affiché pour la saison hivernale 2019-2020.

2019-12-178 SOUMISSIONS POUR LA CONFECTION DES POTS FLEURIS DÉCORATIFS

Attendu que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions pour la confection des seize (16) pots à fleurs;

Attendue que la Municipalité a reçu une (1) soumission pour la confection de quatre (4) pots supplémentaires;

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Municipalité accepte la soumission *Les serres aux jardins de Cécile* de Saint-Pascal au montant de 863,20 \$ avant taxes pour le montage de seize (16) pots;

QUE la Municipalité accepte la soumission *Les serres aux jardins de Cécile* de Saint-Pascal au montant de 260,00 \$ avant taxes pour le montage de quatre (4) pots supplémentaire;

QUE les deux (2) soumissions soient acceptées pour un montant total de 1 123,20 \$ avant taxes.

2019-12-179 ENTENTE DE SERVICE DE CONSULTATION « PREMIÈRE LIGNE » AVEC ME RINO SOUCY, AVOCAT ASSOCIÉ, POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité conclut une entente de service avec Me Rino Soucy, avocat associé du cabinet Dufresne Hébert Comeau Inc., pour un montant forfaitaire de 400,00 \$ avant taxes.

2019-12-180 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion pour l'année 2020 auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au montant de 970,46 \$ taxes en sus.

2019-12-181 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU COMITÉ MUNICIPAL DES LOISIRS POUR L'ÉCOLE SAINT-BRUNO

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Comité municipal des loisirs de Saint-Bruno-de-Kamouraska remette un montant de 250,00 \$ à l'École Saint-Bruno afin de contribuer aux activités, tant récréatives, culturelles que sportives pour les jeunes

de notre municipalité. Ce montant sera prélevé à partir du surplus accumulé du Comité municipal des loisirs.

2019-12-182 DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET – ALBUM DE FINISSANTS

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue de façon financière en octroyant un montant de 50,00 \$ pour l'album de finissants, promotion 2019-2020 de l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal.

2019-12-183 DEMANDE DE COMMANDITE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE – GROUPE PARAMUNDO

Il est proposé par M. Michel Ferland
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accorde une contribution financière au montant de 50,00 \$ au groupe Paramundo pour un voyage de sensibilisation aux réalités du tiers-monde.

2019-12-184 RENOUVELLEMENT DE LA PUBLICITÉ À L'INTÉRIEUR DU FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoin
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska répond favorablement à la demande en provenance de la Fabrique de la paroisse de Saint-Bruno pour le renouvellement de la publicité au montant de 40,00 \$ pour l'année 2020.

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La secrétaire-trésorière adjointe dépose à la séance du conseil municipal les formulaires dûment complétés par tous les élus municipaux concernant la déclaration des intérêts pécuniaires de ceux-ci. Un rapport confirmant la déposition de ces déclarations sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

DÉCLARATION DE DONNS OU AUTRES AVANTAGES

La secrétaire-trésorière adjointe stipule qu'aucun don, marques d'hospitalité ou tous autres avantages (art. 6, al. 4 *Loi sur l'éthique*), n'a été déclaré par les élus.

DÉPÔT DE DEUX (2) ÉTATS COMPARATIFS

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, la secrétaire-trésorière adjointe remet au Conseil deux (2) états comparatifs de l'exercice financier.

VARIA

INFORMATIONS DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-12-185 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 20 h 45.

Richard Caron, maire

Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe

- ✦ À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

LE TRAIT
D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2 \$ par personne vous fait membre 2019-2020 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2 \$/ personne =

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil. Merci!



Joyeux retour à nos activités régulières!

Merci à la trentaine de personnes qui sont venus nous rencontrer à la bibliothèque municipale mercredi le 11 décembre. Nous avons apprécié reprendre contact avec vous. Vos commentaires positifs au sujet de notre nouveau local, vos échanges chaleureux et dynamiques, nous témoignent de l'importance d'une vie culturelle dans notre communauté. L'atmosphère était à la fête lors de notre ré-ouverture. C'est avec cette énergie que nous désirons poursuivre nos actions dans les années à suivre. Un milieu de vie actif, stimulant, créatif et innovateur mettant de l'avant la culture sous diverses perspectives tout en priorisant les talents de notre région.



Animation: Rencontre avec Madame Carolyn Chouinard. Je voudrais également vous faire part d'une belle activité que nous avons réalisée dernièrement en collaboration avec le Réseau des bibliothèques du Bas St-Laurent auprès des jeunes de troisième à cinquième année. Il s'agit d'une rencontre

avec Mme Carolyn Chouinard, auteure de littérature jeunesse qui aime créer des aventures palpitantes pour les jeunes. Elle est venue nous partager son parcours d'écrivaine, sa passion pour la lecture et l'écriture, son imaginaire et ce qui inspire son processus de création. Son parcours et ses œuvres: elle nous raconte qu'à la suite de la naissance de ses jumelles, elle est contactée par une éditrice recherchant des parents de jumeaux désirant partager leur expérience par écrit. Son texte fut retenu par l'éditrice et de là, naît, sa première série « Les jumelles & moi ». Sa passion pour l'écriture se poursuit, cette fois-ci, s'inspirant des cours et compétitions en danse irlandaise pratiqués par ses filles, elle nous présente « Sur le rythme ». Dans cette série elle entraîne le lecteur dans un univers où se côtoient les

joies, les peines, la discipline, les rivalités, les nouvelles amitiés et les premiers battements amoureux... L'auteure nous confie son intérêt pour la parapsychologie et le pouvoir de la pensée, elle nous entraîne au cœur de la cité d'Éloan, elle publie « le Cercle d'Éloan », racontant l'histoire d'un peuple mystérieux, isolé du reste du monde, qui utilisait l'énergie d'un cristal, le Zéphir, pour acquérir de nouvelles connaissances et ainsi atteindre l'immortalité. En nous présentant sa dernière série, elle explique aux jeunes que l'idée d'écrire « Les gardiens du trésor » est arrivée suite à la lecture d'un article paru dans un journal mentionnant qu'il existe au Québec plusieurs trésors qui n'auraient jamais été retrouvés. Il n'en fallait pas plus pour enflammer l'imagination de l'écrivaine en offrant aux jeunes lecteurs une histoire palpitante où se côtoient codes secrets, énigmes et mystères anciens. Suite à sa présentation, Mme Chouinard a invité les jeunes à résoudre des énigmes contenues dans des coffres au trésor. L'intérêt des participants a été soutenu tout au long de l'animation. Ils ont grandement apprécié cette rencontre, celle-ci a suscité leur intérêt de lire les livres de l'auteure.



Horaire:

Prenez note que la bibliothèque sera fermée du 19 décembre au 7 janvier inclusivement. À partir de mercredi 8 janvier, l'horaire régulier reprendra les mercredis de 19 h à 20 h. De plus, nous vous offrons la possibilité de venir à la bibliothèque les lundis 20 janvier et 3 février entre 12 h 30 et 16 h.

Tout le comité se joint à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2020!

Diane Cardin, responsable



Nouvelles des 50 ans et plus

Le Club de 50 ans + de St-Bruno vous invite à leur dîner des Rois

Et bien oui! Une nouvelle décennie commence. Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter de la santé, de l'amour avec vos proches et la réalisation de vos rêves.

La prochaine activité sera le traditionnel dîner des Rois le 12 janvier prochain durant lequel nous soulignerons le bénévolat d'une personne de notre municipalité.

Bienvenue à tous.

Les anniversaires du mois de janvier

- 7 Camille Bernier
- 11 Micheline Dionne
- 16 Rose-Eva Chénard
- 19 Émilie Thériault
- 24 Louise Gagné
- 27 Guy Gagné
- 28 Jacqueline Dionne
- 28 Gilles Bernier

Dimanche le 12 janvier 2020 à 12 h

À la salle municipale.

Au Menu

Vin de l'amitié

Crème d'oignon

Entrée surprise

Coq au porc, sauce aux champignons

Pomme de terre au four

Jardinière de légumes et salade de choux

Gâteau roulé aux pommes et sauce caramel

Thé, café

Coût : 20,00\$

Reconnaissance d'un ou une bénévole

Bienvenue à tous!

Réponse avant le 8 janvier 2019

Myrtha St-Pierre
Présidente

Myrtha St-Pierre : 418-492-5926



Activités du Club les Belles Pistes du Rocher Blanc

Samedi 11 janvier

Randonnée du Président (si mauvaise température
remise au 25 janvier)

Samedi 18 et dimanche 19 janvier

Journées portes ouvertes
Samedi spécial de la cuisinière
Dimanche spécial déjeuner jusqu'à 14 h



Voici une nouvelle chronique que l'équipe de la bibliothèque vous suggère afin de partager avec vous certains romans qui ont captivé notre attention.

Ce mois-ci, je vous présente une série de quatre tomes écrite par Louise Tremblay D'essiambre qui relate le courage et la ténacité de ces héroïnes. Les tribulations de trois familles québécoises de classes différentes au tournant des années 1920. Être obligé de commencer à travailler très jeune pour subvenir au besoin de la famille et de voir certains mœurs qui nous font rager, voilà ce qui vous attend lors de ces lectures. J'en suis rendue au troisième tome et j'ai très hâte de le commencer.

Ceux qui ont déjà lu la série «Une simple histoire d'amour» du même auteur retrouveront les personnages de Marie-Thérèse, Jaquelin, Félicité, Irénée et Cyrille.

Voici un bref résumé de chacun de ces tomes selon la maison d'édition :

Histoire de femmes tome 1 Éléonore

Mauricie, 1926. Avec bientôt huit bouches à nourrir, la famille Couturier peine à joindre les deux bouts. Ainsi, Marion, l'aînée, doit travailler chez les O'Gallagher, de riches Irlandais, à titre d'assistante en cuisine. La jeune adolescente est rapidement prise en charge par la cuisinière du manoir, Éléonore Légaré, une femme au grand cœur qui, bien vite, s'attache à sa nouvelle protégée. Au rendez-vous : fatalité et déchirements.

Histoire de femmes tome 2 Félicité

Après avoir goûté au bonheur de travailler au manoir des O'Gallagher, le destin forcera-t-il la jeune Marion à retourner auprès de sa famille où sa mère a besoin d'aide pour diriger la maisonnée pendant une grossesse qui s'annonce difficile? Et que deviendra Ovide le fils aîné des Couturier qui s'est volatilisé dans des circons-

tances obscures? La vie est parfois cette façon de compenser les coups durs par de belles surprises, surtout pour la famille Lafrance. Reconnaissance et retrouvailles en apporteront la preuve. Émotions fortes en perspective, tant pour les gens du manoir que pour la famille Lafrance.

Histoire de femmes tome 3 Marion

Marion apprendra que la solidarité et l'espoir viennent à bout des peines et de l'incertitude. Une immense leçon de vie pour cette jeune femme hors du commun!

Histoire de femme tome 4 Agnès

Louise Tremblay d'Essiambre met cette fois en scène Agnès, une femme tout aussi inoubliable que les précédentes. Alors qu'elle s'approche doucement de son rêve de devenir institutrice, la jeune femme se coupe mystérieusement du monde et se fait de moins en moins disponible pour son amie Marion. Amoureuse d'un homme dont elle n'arrive pas à cerner les sentiments, cette dernière, qui a besoin d'Agnès, s'inquiète de son silence.... Une conclusion qui nous happe dès la première page et ne laisse aucun répit. Émotions assurées!

Alors n'hésitez pas, si cette saga vous intéresse, passez à votre bibliothèque, ces volumes peuvent être disponibles pour vous.

Je vous reviens en février avec une autre suggestion.

Bonne lecture

Ghislaine Gagné

CHRONIQUE CULINAIRE

Qui n'aime pas un bon muffin chaud avec un café ou un thé? Le 7 décembre dernier, journée de notre guignolée annuelle, nos jeunes inscrits à la cathéchèse ont cuisiné les muffins à l'orange, qu'ils partagèrent avec les bénévoles impliqués à la cueillette de vos dons. À vous maintenant de découvrir cette recette.

Muffins à l'orange (Préparation rapide et facile)

Donne une douzaine de muffins.

Pour préparer les muffins rapidement et utiliser le moins d'ustensiles possible, préparer la recette complète dans un robot culinaire.

1 orange sans pépins
¼ tasse de jus d'orange
1 œuf
¼ tasse d'huile végétale
¾ tasse mélasse de fantaisie
1½ tasse de farine
2 c. à soupe de sucre
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé bicarbonate de soude (soda)

Préparation :

Laver l'orange et la couper en quartier, enlever les pépins si nécessaire. Hacher l'orange complète y compris l'écorce dans le robot culinaire. Ajouter tous les ingrédients liquide et mélanger. Ajouter les ingrédients sec déjà mélanger. Remuer jusqu'à ce que les ingrédients secs commencent à être humide.

Préchauffer le four à 375° F.

Graisser seulement le fond des moules à muffins de grosseur moyenne remplir au 2/3. Mettre immédiatement au four de 15 à 20 minutes, ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

*Les muffins laissés dans les moules quelques minutes après avoir été retiré du four seront plus faciles à démouler.

Muffins au son et aux bananes

1¼ de farine tout usage
½ tasse de son naturel (moi je remplace par du All Brand)
1/3 tasse de germe de blé
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de bicarbonate de soude
1 pincée de sel
½ tasse de beurre
½ tasse de cassonade légèrement pressée
1 œuf
2/3 tasse de bananes en purée (environ 2 à 3 bananes)
½ tasse de lait ou de babeurre
1 c. table de mélasse
¾ tasse de raisins secs
1/3 tasse de noix hachées

Mélanger la farine, le son, le germe de blé, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude.

Défaire en crème le beurre, la cassonade et l'œuf. Incorporer les bananes, le lait et la mélasse. Ajouter les ingrédients liquides aux ingrédients secs en une fois. Remuer juste assez pour humidifier les ingrédients secs. Incorporer les raisins et les noix.

Remplir au ¾ des moules à muffins bien graissés.

Cuire à 375° F de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que les muffins reprennent sa forme après une légère pression du doigt.

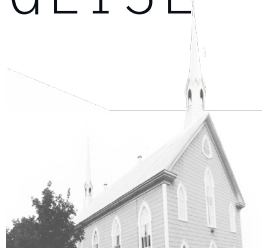
Un petit truc (Fini les tartes trop liquides)

Le tapioca à cuisson rapide, voilà qui est génial pour absorber le jus des fruits, qu'il transformera en un excellent sirop. On peut mélanger aux fruits ou tout simplement en saupoudrer 1 c. à table dans l'abaisse avant de placer la garniture.

Angèle Dionne

PLACE DE L'ÉGLISE

Mois de Janvier



Atelier de céramique à l'école

Le 6 décembre dernier, les élèves de la classe de 1^{re}, 2^e et 3^e année ont eu la chance de vivre un très bel atelier de façonnage avec Mme Gabrielle Lorrain.



Ils ont pu manipuler l'argile et laisser libre cours à leur créativité en réalisant des décorations de Noël tout en découvrant certaines facettes du travail de céramiste.

Ils ont aussi conçu individuellement un arbre qui servira par la suite à une production collective ayant pour thématique la forêt. Vous pourrez admirer le résultat de leur travail puisque celui-ci sera exposé à la nouvelle bibliothèque municipale, prochainement.

Merci encore Gabrielle pour ton implication et ta grande générosité!



Les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e ainsi que Mme Josée Pelletier, enseignante

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	12	Défunt Serge Savard (5 ^e ann)	Roger Lavoie.
Dimanche 10 h	19	Messe aux Habitations Saint-Bruno Célébration de la Parole	
Dimanche 11 h	26	Défunt Edmond Lebrun	Conseils chevaliers de Colomb

Avis de décès

Le 17 décembre 2019, est décédé **M. Camille Dionne**, natif de Saint-Bruno, Kamouraska.

Le service religieux sera célébré le samedi 18 janvier 2020, à 11 h, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Le 26 novembre 2019, est décédée **Mme Lucile Lévesque**, elle demeurait à Saint-Pascal de Kamouraska.

Une liturgie de la parole aura lieu le 3 juin à 11 h, au salon de Saint-Pascal.

Nos sincères condoléances à sa fille, Mme Monique Lagacé de notre paroisse.

Votre corps n'a pas besoin d'être «détoxiqué»

Les cures de «détoxification» sont très populaires et il ne passe pas une semaine sans qu'une nouvelle cure, souvent vantée par une célébrité, n'apparaisse sur les réseaux sociaux.

Selon leurs adeptes, ces cures pourraient purifier votre teint ou vous faire perdre du poids, améliorer vos capacités mentales ou votre mémoire, améliorer votre circulation sanguine et votre niveau d'énergie, etc. Selon les dires des adeptes, ces cures seraient nécessaires en raison de l'alimentation moderne ou de la pollution environnementale.

La plupart des cures de détox sont basées sur la prise d'aliments (souvent sous formes liquides) ou de suppléments ayant des propriétés diurétiques (pour faire uriner plus) ou facilitant le transit intestinal (pour «nettoyer» les intestins). En réalité, le corps humain en santé est parfaitement capable de faire tout cela lui-même, surtout si vous avez de bonnes habitudes de vie (être actif, pas de tabac ou de drogues, alcool avec modération) et une alimentation équilibrée et variée.

Vous pensez faire une cure de détox parce qu'elle vous promet une perte de poids? Sachez que la plupart de ces cures ne vous feront perdre que quelques kilos d'eau que vous reprendrez dès que la cure sera terminée.

Avant de vous lancer dans une cure de détox, prenez le temps de bien vous renseigner, surtout si vous avez des problèmes de santé ou prenez des médicaments. Les produits utilisés dans les cures ont beau être des produits naturels, ils pourraient ne pas vous convenir, voire même aggraver votre état de santé. La prudence est donc de mise.

L'idée d'une «cure» est quand même intéressante à un point de vue : une cure c'est souvent un moment où on prend du temps pour soi. Sachant que le manque de sommeil et le stress du quotidien sont probablement les deux facteurs qui affectent le plus votre bien-être, pourquoi ne pas faire simplement une «cure de

repos» bien méritée? Selon votre situation familiale et financière, cette «cure» pourra avoir lieu à la maison ou ailleurs, ne durer que le temps d'un bain chaud ou s'allonger sur quelques jours. Peu importe, l'important c'est de vous reposer un peu!

Raphaëlle Paradis
Pharmacienne

Message de votre commissaire

Encore une année scolaire qui a débuté en force pour vous les parents, vos enfants, enseignants, équipe de professionnels et la direction. Et voilà que la période des fêtes est déjà terminée.

J'espère que vous en avez profité pour vous reposer et passer du temps en famille.

Dans la mesure du possible je participe aux rencontres des conseils d'établissement. Au plaisir de vous rencontrer dans ces rencontres et aux rencontres à la commission scolaire. Ma présence au CÉ est toujours possible sur l'invitation que je reçois.

Je vous transmets mes coordonnées personnelles, si besoin de ma participation comme bénévole dans une de vos activités de votre école ou pour toutes questions ou demandes en lien avec mes tâches en tant que commissaire.

Nancy St-Pierre, commissaire

nancystpierre9@sympatico.ca ou 418 714-2132



**LE CENTRE-FEMMES LA
PASSERELLE DU
KAMOURASKA VOUS
INVITE À CES
DIVERSES ACTIVITÉS**



Tirage de la loterie Lions

- Jeudi 23 janvier 9 h : « Réduction du stress et pleine conscience » Venez expérimenter et démystifier quelques techniques de méditation et d'exercice de pleine conscience avec Christine Pelletier c.o. et enseignante du Programme.

- Mardi 4 février 13 h 30: **La boîte à mots** Venez jouer avec les mots en toute simplicité et avec plaisir avec Élisabeth Beaulieu. Ça se passe tous les mois!

- Jeudi 6 février 9 h 30 et 13 h 30: **Café bricole** Venez chanter, pour vous amuser ou pour vous faire du bien! Ça se passe tous les mois!

- Mardi 11 février 13 h 30: « Jeu sur l'autonomie financière » avec Annick Mercier, agente socio-politique.

- Vendredi 14 février 11 h 30: **Dîner de la St-Valentin** Soulignons la bienveillance du coeur! Restaurant à déterminer. Date limite d'inscription le 12 février. Possibilité de covoiturer, départ du Centre-Femmes.

- Mardi 18 février 13 h 30: **Thé-Enchanté** Venez chanter, pour vous amuser ou pour vous faire du bien! Ça se passe tous les mois!

*À moins d'avis contraire, toutes les activités se tiennent dans les locaux du Centre, au 710 rue Taché à St-Pascal. Veuillez vous inscrire au **418 492-1449**.

Nos heures d'ouverture sont les suivantes

lundi, mercredi, jeudi et vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

mardi: 11 h à 16 h 30

Vous pouvez venir dîner avec nous les mardis et mercredis de 12 h à 13 h.

Cathy Leclerc, coordonnatrice par intérim

Mardi le 26 novembre dernier, le Club Lions de Saint-Pascal procédait au tirage de sa loterie Lions 140 sous la supervision de monsieur Gilles Lebel.

Liste des gagnants

1 ^{er} prix	2 000 \$	Résidence Pierrette Ouellet	Billet # 045
2 ^{ème} prix	750 \$	Monsieur Herman Picard	Billet # 129
3 ^{ème} prix	500 \$	Groupe Sylvie Picard	Billet # 125
4 ^{ème} prix	500 \$	Patrice St-Onge	Billet # 138
5 ^{ème} prix	500 \$	Groupe pharmacie St-Pascal	Billet # 015
6 ^{ème} prix	500 \$	Louis/Alain/Marc Normand	Billet # 005
7 ^{ème} prix	500 \$	Tannerie des Ruisseaux Inc.	Billet # 132

Les membres du Club Lions de St-Pascal félicitent les heureux gagnants et remercient tous les détenteurs de billet de leur encouragement. Votre participation permet au Club de soutenir plusieurs organismes dans leurs activités et aider les plus démunis.

Tableau des œuvres 2018-2019

Communautaire	7 940,00\$
Éducation	125,00\$
Loisir	1 100,00\$
Santé	2 845,00\$
Grand total pour l'année 2018-2019	12 010,00\$

Réjean Joseph

Sur ses pas et ses gestes

Dès le début de décembre. Il fallait planifier une cathéchèse en lien avec la fête de Noël pour les 5 jeunes inscrits cette année.

La guignolée annuelle, quelle belle opportunité. Cette activité significative, de dons de soi et de générosité leur permettra de les faire cheminer sur les pas de Jésus.



L'idée a fait son chemin. En avant-midi le 7 décembre dernier, ils étaient heureux de contribuer à la préparation de muffins qu'ils ont partagé avec les bénévoles de la garde paroissiale, sans oublier le bon café chaud, fort apprécié afin de combattre l'air glacial de cette journée.

Nous sommes fiers de vous dévoiler une somme de 840 \$ qui a été récoltée. Grâce à ces dons nous avons fait l'achat de denrées qui viennent s'ajouter à celles reçues de Moisson Kamouraska. Nous avons par la distribution de ces paniers Noël, à des gens de notre paroisse, apporté des petits bonheurs pour le temps des fêtes.

Merci aux mamies qui accompagnaient leurs petits enfants à la catéchèse, aux bénévoles qui ont pris en charge cette levée de fonds, à ceux qui ont préparé et distribué les paniers de Noël. À vous qui avez contribué monétairement toute notre reconnaissance.

Bonne année à vous tous! Rendez-vous en décembre prochain.

Angèle Dionne

Déléguée de paroisse

Le sel peut s'avérer très utile.

1. Vin rouge

Il est toujours amusant d'organiser une fête jusqu'à ce que quelqu'un renverse un verre de vin rouge sur le tapis blanc. Heureusement, il existe une astuce très facile pour empêcher la tâche de rester de manière permanente. Tamponnez soigneusement le vin rouge avec une serviette en papier pour retirer le surplus. Ne frottez pas ! Puis, parsemez du sel sur toute la tâche. Continuez de parsemer jusqu'à ce que vous ne voyiez plus le vin rouge. Laissez la tâche sécher. Vous verrez que le sel absorbe le vin. Utilisez l'aspirateur pour tout retirer et la tâche aura complètement disparu.

2. Œuf

Vous avez fait tombé un œuf par erreur ? Le jaune d'œuf peut être difficile à nettoyer à cause de sa nature collante. En versant du sel vous rendrez l'œuf moins collant et donc plus facile à nettoyer.

3. Feu

Nous espérons franchement que ceci ne vous arrivera pas, mais si c'est le cas : un feu de graisse pendant que vous cuisinez. Ce genre d'incendie peut se produire lorsque vous avez de l'huile dans une poêle. Jeter de l'eau sur de l'huile est loin d'être une bonne idée, c'est pourquoi vous devez toujours placer un couvercle sur la poêle en cas de feu de graisse. Vous n'avez pas de couvercle à proximité ? Prenez votre sel de table. Versez-le sur les flammes dans la poêle jusqu'à ce qu'il s'éteigne. Le sel se débarrassera des flammes très rapidement !

4. Conduit obstrué

Avez-vous déjà retiré un tas de poils dégoutants du conduit de la douche plusieurs fois ? Alors vous avez de la chance d'avoir agi à temps. Les poils ou cheveux auraient pu aller plus loin et obstruer votre conduit. Si ceci se produit, il existe une solution simple. Préparez un mélange d'une tasse de bicarbonate et un quart de tasse de sel. Versez le mélange sur le conduit de la douche ou de votre évier. Puis, versez une tasse de vinaigre blanc. L'association commencera à pétiller et à faire de la mousse ce qui provoquera la dissolution de la graisse et des cheveux pour finalement les évacuer.

5. Fourmis

Détestez-vous les fourmis autant que nous ? Surtout en été lorsqu'elles entrent chez vous. Si vous voulez empêcher de les faire rentrer, versez des lignes de sel dans les endroits où les fourmis entrent généralement pour les tenir éloigner.

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Fabrique
321, rue de l'Église, bureau 1

Vendredi
9 h à 16 h

Tél.: 418-492-2986

Alimentation St-Bruno

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Dimanche : 7 h à 19 h
Lundi : 7 h à 19 h
Mardi : 7 h à 19 h
Mercredi : 7 h à 19 h
Jeudi : 7 h à 21 h
Vendredi : 7 h à 21 h
Samedi : 7 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Bibliothèque

Le mercredi,
de 19 h à 20 h

Réouverture
prochainement

Horaires SAAQ

(235, rue Rochette, bureau 102)

Lundi de 12 h à 16 h
Mardi de 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et de 12 h à 16 h
Jeudi de 12 h à 16 h et de 17 h à 20 h
Vendredi de 12 h à 16 h

Club Les Belles Pistes du Rocher Blanc inc.

Lundi : 11 h à 16 h
Mardi, mercredi et jeudi: 10 h à 17 h
Vendredi: cuisine 10 h à 21 h
Souper pizza (fermeture du bar 22 h)
Samedi: 8 h à 19 h
Dimanche: 8 h à 19 h



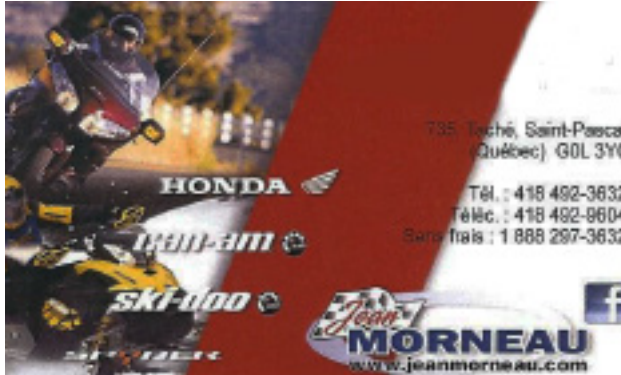
CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Téléc. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com



735, Taché, Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0

Tél.: 418 492-3632
Téléc.: 418 492-8604
Sans frais : 1 888 297-3632

HONDA
RAM-AM
ski-boo
JEAN MORNEAU
www.jeanmorneau.com

Alimentation
Saint-Bruno 2020

Isabelle Bérubé
Jean-Charles Chénard À votre service

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. 418.492.3185

Épicerie - Essence
Service de traiteur



DECO SURFACES

DUMAIS
camilledumais.com

1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure
Céline
Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
Saint-Bruno de Kamouraska G0L 2M0



lunik
TABAC
ACCOMMODATION

lunik inc.
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

Idée Fixe
CADEAUX
JOUETS

492-2222

Résidence funéraire
Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance

Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point-S
CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.8035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus
Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole

418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal



MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Gilles Lebel, ca

Tél. : (418) 492-3515
Téléc. : (418) 492-9640
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES
Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942



Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
Mohair

www.lamichelainemohair.com

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1449
Téléc. : 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.



MES MEILLEURS VOEUX
POUR L'ANNÉE

2020

BERNARD GÉNEREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-
RIVIÈRE-DU-LOUP

CONSERVATEUR

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA • BERNARDGENEREUX.CA • 418-248-1211

BASIE32

web design impression

Membre affilié

familiprix

Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Tél. : 418 492-1234
Samedi	9 h à 17 h	Téléc. : 418 492-6221
Dimanche	10 h à 13 h	Courriel : bsr@familiprix.com

Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque
334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803

Municipalité Saint-Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca

provigo

ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3Y0
Tél : 418 492-1034
Fax : 418 492-1035
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca

Faites votre **provigo**, si vite, si bon ... www.provigo.ca

Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

Transport Pierre Dionne

R.B.Q. : 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : 418.852.1222
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska

418 492-4011
877 851-4011
caisse.t20119@desjardins.com
www.desjardins.com/kamouraska
www.facebook.com/centrekamouraska